



LIGUE D'Auvergne D'ESCRIME



Correspondance à adresser à : Gerard DULIN
23 RUE J.PH. RAMEAU
63800 COURNON
☎/Fax 04.73.77.75.83
gdujin@wanadoo.fr

cournon le 20 juin 2006

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 19 JUIN 2006

Clubs Présents :

- AURILLAC – CHAMALIERES – CHAMPEIX – COURNON – MONTLUCON – MOZAC - ORCET – STADE CLERMONTOIS – VICHY

Membres du Comite directeur présents :

- Mme JAMOT - MM. DUREISSEIX (représentant Mme DUREISSEIX – avec procuration) – CAROFF – CHOY – PENET – GUILLOT – RONDINE – MOLLE - Maître BELLANGER .Maître FREYSSINIER – PITIOT – DULIN

Excusés :

- Maître NOIRET (MONTLUCON).

❖ Le compte rendu du comité directeur du 14 avril 2006 : a été adopté à l'unanimité des présents.

❖ CALENDRIER DES COMPETITIONS

- M.PENET communique les dates envisagées des différents championnats de ligue et des épreuves de zone.
- Les dates des tournois clubs sont notées et le calendrier envisagé pour 2006 / 2007 sera communiqué à tous bientôt.
- Le règlement de la nouvelle zone vous sera également communiqué dès qu'il sera en notre possession.
- Une épreuve de zone équipe seniors fleuret sera organisée par le Stade Clermontois la veille de son tournoi du 10 / 03 / 2007. Accord de M.CHOY représentant du S.E.S.C.

LIGUE D'AUVERGNE D'ESCRIME

- Le circuit national juniors fleuret du 21 / 04 / 2007 (équipe) et du 22 / 04 / 2007 (individuel) sera organisé par la ligue et le club de VICHY pour les installations après demande et accord de la municipalité.
 - H 2012 Sabre zone minimes garçons et filles aura lieu à AURILLAC le 03 / 12 / 2006 avec l'aide de la ligue (ce circuit étant un supplément imposé par la zone non officiel).
 - L'épreuve de ligue H2012 aura lieu à ORCET le 19 / 11 / 2006.
 - L'examen pour les blasons bleus doit être passée dans les départements et les résultats communiqués à la ligue avant **le 19 / 11 / 2006** (date envisagée pour cet examen le 21 / 10 / 2006).
 - Le championnat de France sabre juniors est prévu à AURILLAC les 5 et 6 mai 2007.
- ❑ Il faut dès à présents que les membres du comite directeur se mobilisent pour apporter leur aide à ces différentes épreuves.
- ❑ **Journée de l'arbitrage :**
- date fixée par le ministère au 30 / 09 / 2006.
 - Les départements voudront bien organiser comme la saison précédente ces examens (les Q.C.M. leur seront communiqués dans la semaine précédente suivant les envois de la C.N.A).
- ❑ **Subvention du Conseil Régional :**
- Le Président envisage de faire une demande globale concernant les différentes épreuves de niveau national avec répartition par la suite auprès des clubs organisateurs pour éviter qu'une seule épreuve soit retenue dans les subventions « grandes manifestations » possibles.
 - Le comité directeur ayant donné son accord une entrevue sera prise avec le CONSEIL REGIONAL pour cela.
- ❑ **C.R.A :**
- Me LARTIGUE prendra contact avec M.BESSON pour les cartes des nouveaux arbitres (1 au fleuret et 2 à l'épée)
- ❑ **Achat matériel :**
- Nous avons du réduire les quantités commandées par les clubs et comités le nombre dépassant d'une manière trop importante nos possibilités.
 - La nouvelle liste de commande de chaque club est remise aux clubs présents les autres seront envoyées par courrier ou par mail.
 - Les règlements sont à adresser de suite et directement au TRESORIER (M.MOLLE Bernard), ils ne seront encaissés qu'après la livraison.
 - Les chèques qui avaient été établis par certains clubs et qui ne correspondent plus à la commande leur seront retournés.
- ❑ Le trésorier M.MOLLE rappelle que les règlements en cours des déplacements ou du matériel doivent nous parvenir avant **fin AOUT** date d'arrêt des comptes de la ligue.
- ❑ **Commission disciplinaire :**
- Suite aux nouvelles instructions du ministère de la jeunesse et des sports et de la F.F.E. il nous faut composer une commission de 6 personnes hors comite directeur de la ligue.
 - Nous faisons donc un appel aux clubs et comites départementaux pour trouver ces personnes pour l'assemblée générale du 15 octobre 2006.
- ❑ **RAPPEL :**
- Les clubs et comites départementaux doivent tenir une assemblée générale dans les 6 mois suivant leur arrêté des comptes et nous adresser comme chaque année leur compte rendu de cette assemblée ainsi que leur bilan financier (avec arrêté des comptes bancaires) ceci avant l'assemblée générale de la ligue.
 - Les clubs adressent ces imprimés à leur comité départemental qui les envoie à la ligue avec le leur.
 - N'oubliez pas de joindre également les modifications éventuelles de la composition de vos comités directeurs ou tout autre changement pour nous permettre de tenir l'annuaire à jour.

LIGUE D'Auvergne d'Escrime

- ❑ Prochain comité directeur de la ligue : LUNDI 4 SEPTEMBRE 2006.
- ❑ Les tireurs doivent présenter leur licence et leur certificat médical s'ils participent à des épreuves au mois de septembre

le secrétaire

Le Président